



Toutes les informations sur https://levraisegurdelasante.fr/



« REVALORISER LE ROLE DU MEDECIN GENERALISTE » « FORMER PLUS DE MEDECINS GENERALISTES »

« DESERT MEDICAL : ABSENCE DE PREMIER RECOURS VERS UN MEDECIN GENERALISTE »

« DESERT MEDICAL : DELAI DE RECOURS TRES PROLONGE VERS UN SPECIALISTE »

« VALORISER LES COMPETENCES DES IDEL ET DEFINIR LE CADRE D'INTERVENTION DES INFIRMIERS DE PRATIQUE AVANCEE »

« RECREER DU LIEN ENTRE LES PROFESSIONNELS D'UN TERRITOIRE »

« AUGMENTER LES AIDES A L'INSTALLATION DANS LES TERRITOIRES SOUS DOTES»

« FAVORISER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL »

L'audition du Vrai Ségur du 18 Mars 2022 sur le **thème de « L'ACCES AUX SOINS ET LES DESERTS MEDICAUX »** a réuni Dr Pauline DAUBERCIES, Dr Thomas LAFON, et Maxime LEBIGOT président de l'Association de Citoyens contre les Déserts Médicaux (ACCDM). Dr Laurene MARQUOT est également intervenue dans l'audition.

Nos intervenants ont tout d'abord rappelé que les « DESERTS MEDICAUX » sont d'abord des zones de DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS avec d'abord l'ABSENCE DE PREMIER RECOURS A UN MEDECIN GENERALISTE, mais aussi des DIFFICULTES D'ACCES à des consultations avec des MEDECINS SPECIALISTES (délais très longs de rendez vous) et à la permanence de soins urgents dans les hôpitaux les plus proches parfois à plus de 30 minutes. 8 à 9 millions de Français sont sans médecin traitant référent. Il existe des zones de difficultés d'accès aux soins et des « déserts médicaux » sur TOUT LE TERRITOIRE.

Il existe ainsi des Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP), des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), des Zones d'Action Complémentaire (ZAC) définies selon le nombre de consultations accessibles par habitant et par an.

<u>Dr Pauline DAUBERCIES</u> qui exerce comme médecin généraliste à Limogne en Quercy dans le Lot, en zone rurale dans une Zone sous dotée d'Action Complémentaire (ZAC) décrit un territoire avec difficultés d'accès aux soins et aux professionnels de santé : peu de médecins généralistes et de professionnels de santé, de nombreux départs en retraite de médecins généralistes et d'autres professionnels de santé non remplacés, des délais de consultation très longs pour les patients, des hôpitaux de proximité éloignés. Elle rappelle que les « déserts médicaux » existe sur **TOUT LE TERRITOIRE** , y compris en milieu urbain.

Elle insiste sur le **ROLE CENTRAL DU MEDECIN GENERALISTE**. Il est essentiel de proposer **PLUS DE STAGES AUX ETUDIANTS EN SANTE** pour leur présenter la pratique du médecin généraliste notamment en milieu rural et ses spécificités, qui comporte des champs de compétences très larges notamment en oncologie, pédiatrie, suivi de pathologies chroniques, gestes techniques,...

Elle rappelle que toute consultation médicale avec un patient reste **COMPLEXE** et qu'il faut bien **DEFINIR LE CADRE DE PRATIQUE POSSIBLE** pour un **INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE** pour renforcer le suivi des patients chroniques.

Il existe une **CHARGE ADMINISTRATIVE** très importante dans son travail quotidien.

Ses propositions principales seraient de :

- REVALORISER LE ROLE DU MEDECIN GENERALISTE et FORMER PLUS DE MEDECINS GENERALISTES (augmentation du numerus clausus), notamment en accueillant les étudiants en santé et internes plus tôt dans leur formation initiale
- -REVALORISER le tarif de la consultation auprès du généraliste qui reste actuellement bloqué à 25 euros.
- -AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL en réduisant notamment LA CHARGE ADMINISTRATIVE avec du temps dédié de secrétariat
- -FAVORISER LE LIEN VILLE HOPITAL

<u>Dr Thomas Lafon</u> exerce à Saumos en Gironde, dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et d'Action Complémentaire depuis peu. Il a déjà exercé pendant ses études médicales dans des zones sous dotées en professionnels de santé. Il a pu bénéficier d'aides à l'installation à son arrivée dans la commune ou il exerce actuellement (loyers progressifs, exonérations d'impôts).

Il rappelle qu'il est important de **FAIRE CONNAITRE LE METIER DE MEDECIN GENERALISTE** aux étudiants en Santé durant le 2^e cycle de leurs études pour en montrer toutes les facettes.

Il insiste par ailleurs lui aussi sur l'importance d'une **QUALITE DE VIE AU TRAVAIL** encore plus souhaitée par les jeunes générations de médecins.

Ses propositions principales sont :

- -d'AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL pour permettre d'AUGMENTER LE TEMPS MEDICAL
- -de **REVALORISER le TARIF DE LA CONSULTATION** à la moyenne européenne
- de **DECLOISONNER LES TERRITOIRES** et de permettre la présence de professionnels de terrain dans les ARS
- -de **FAVORISER** l'utilisation de **l'OUTIL NUMERIQUE** comme un partenaire du soin, de dossiers médicaux partagés et d'uniformisation des plateformes de données numériques en Santé

<u>Maxime LEBIGOT</u> est infirmier au CH de Laval et président de l'Association des Citoyens Contre les Déserts Médicaux (ACCDM)

Il nous rappelle l'existence de Déserts médicaux et de territoires avec difficultés d'accès aux soins sur **TOUT LE TERRITOIRE** (70% des français vivraient dans des territoires avec difficultés d'accès aux soins).

Selon lui il faut imaginer des **PROJETS DE SOIN PAR TERRITOIRES** en se concertant avec **l'ENSEMBLE DES ACTEURS LOCAUX ET DES SOIGNANTS.** Il ne suffit donc pas de construire des Maisons de Santé pluri professionnelles **SANS PROJET.**

Ses propositions fortes sont :

- -La RECONNAISSANCE DES COMPETENCES des infirmiers libéraux et la formation d'INFIRMIERS DE PRATIQUES AVANCEES pour DELEGATION DE TACHES PROTOCOLISEE (suivi de pathologies chroniques CONJOINTS avec médecins généralistes, recours à tout moment au généraliste) , il existe en effet un MEILLEUR MAILLAGE TERRITORIAL de ces derniers.
- -RECREER DU LIEN entre les professionnels de santé d'un territoire, entre les professionnels de santé de la Ville et de l'Hôpital (réseaux de médecins spécialistes, Formation Médicale Continue, réseaux de professionnels de santé divers) et penser plus de POSTES PARTAGES MEDICAUX entre Ville et Hôpital.
- AMELIORER LES CONDITIONS DE STAGE pour les étudiants en médecine et en Santé en général dans les territoires sous dotés et/ou ruraux: avantages financiers, facilités de logement et FAIRE CONNAITRE LA MEDECINE HORS CHU.
- -DEVELOPPER des CONTRATS D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC pour les jeunes médecins financés en partie par les territoires.
- -GENERALISER des expériences de PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS/PREMIER RECOURS EN LIBERAL avec numéro de recours gratuit : accès à un médecin régulateur et possiblement à un médecin effecteur qui peut se déplacer si besoin avec consultation payante, en place depuis 2015 à Laval ce qui a permis une baisse du nombre de passages aux urgences (existe aussi en Sarthe, Orne). Ces expériences de permanence d'accès aux soins semi urgents en libéral avec numéro d'appel dédié pourraient être étendues à d'autres zones avec difficultés de permanence des soins.

- DECLOISONNER LES TERRITOIRES ET S'APPUYER SUR LE TERRAIN

<u>Dr Laurene MARQUOT</u> rappelle enfin l'importance des mesures pour **FACILITER L'INSTALLATION DES MEDECINS GENERALISTES** dans les territoires sous dotés : aides à l'installation (exonérations d'impôts, contrat de praticien territorial de médecine générale, ...), **GUICHET UNIQUE** (a pour but de faciliter les démarches administratives à l'installation) et importance d'une **EMULATION COLLECTIVE** pour favoriser l'installation des jeunes professionnels sur les territoires (exemple de l'Aveyron avec solde positif de médecins généralistes sur le territoire grâce à une politique d'incitation à l'installation volontariste)

